

34COM280 – Correction de l'exercice 49

EXERCICE 49

La société Koltine, au capital de 2 000 000 € divisé en actions de 20 €, a, pour l'exercice qui se clôture au 31 décembre N, réalisé un bénéfice net comptable de **127 654 €**.

L'article 5 des statuts de cette société prévoit : « Après dotation aux comptes de réserve légale dans les conditions prévues par la loi, il sera prélevé sur le bénéfice distribuable les sommes nécessaires pour verser un premier dividende au taux de 4 % aux actions libérées. Sur le solde, l'assemblée pourra doter une réserve facultative pour un montant qu'elle fixera. Sur le solde, un second dividende sera servi aux actionnaires et le reliquat éventuel sera reporté à nouveau ».

Au 31 décembre N, on extrait de sa balance des comptes les éléments suivants :

1011	Capital souscrit non appelé	250 000
1013	Capital souscrit, appelé, versé	1 750 000
1061	Réserve légale	198 750
1068	Réserve facultative	654 300
110	Report à nouveau créditeur	1 150
120	Résultat de l'exercice	127 654

Il n'y a eu aucune libération de capital au cours de l'exercice N. Les dirigeants de cette société, envisagent de doter 25 000 € en réserve facultative. Par simplification, on admettra qu'aucune somme ne sera portée en report à nouveau.

Travail à faire :

1. Présentez le tableau d'affectation du résultat

Résultat de l'exercice	127 654 €
Dotation à la réserve légale	1 250 € ⁽¹⁾
Dotation à la réserve statutaire	0 €
RAN (SC)	1 150 €
Bénéfice distribuable	127 554 €
1 ^{er} dividende (intérêts statutaires) ; 4% de 1 750 000 €	70 000 €
Réserve facultative	25 000 €
2 ^{ème} dividende (superdividende)	32 554 €
RAN	0 €

(1) 5 % de 127 654 € = 6382,7 € ; Il suffit d'affecter 1250 € pour atteindre la limite des 10 % du capital social (200 000 €)

2. Comptabilisez l'affectation du résultat de cet exercice (AG le 15/04/N+1)

15/04/N+1			
120	Résultat	127 654	
110	RAN (solde créditeur)	1 150	
1061	Dotation à la réserve légale		1 250
1068	Dotation à la réserve facultative		25 000
457	Actionnaires – dividendes à payer		102 554
	Affectation du résultat de N		

3. Présentez les capitaux propres de cette société après répartition

PASSIF	Montants
Capital social	2 000 000
Réserve légale	200 000
Autres réserves	679 300
RAN (SC)	0
Résultat de l'exercice	0